

## UNE BREVE HISTOIRE DE LA SFETD



La SFETD s'appelait à l'origine la Société d'Etude et de Traitement de la Douleur (SETD). Celle-ci était issue de la fusion en juin 2000 de la Société Française de la Douleur (SFD, alors chapitre français de l'IASP) et de la Société Francophone d'Etude de la Douleur (SOFRED). Pour éviter toute confusion entre « française » et « francophone » il avait été décidé de ne pas faire mention dans l'appellation de la nouvelle société de qualificatif « linguistique » et ce n'est qu'en 2008 qu'ont été modifiés les statuts pour rajouter le F à son intitulé.

En fait l'histoire démarre en France avec la création des premières consultations de la douleur à Montpellier, Strasbourg et Paris dans les années 1975-1980. C'est en 1973 qu'a été créée l'International Association for the Study of Pain (IASP) dont Madame Denise Albe-Fessard a été la première présidente, suivie en 1976 de la création de l'Association pour l'Etude de la Douleur (AED), chapitre française de l'IASP. Cette association avait pour objet l'étude des mécanismes de la douleur et la mise en place des moyens et des méthodes de traitement de la douleur. L'originalité de l'AED consistait dans le fait que la composition du conseil de direction était obligatoirement multidisciplinaire, contrairement aux sociétés des autres disciplines des spécialités médicales et professionnelles de santé. Les membres de l'AED étaient, par le biais de l'association, membres de l'IASP car pour y devenir membre il fallait être parrainé par deux membres de l'IASP. Les membres de l'IASP étaient abonnés au Journal «PAIN », conformément à une décision prise en 1975.

En 1990, l'association change de nom et de statuts: elle devient la « Société Française de la Douleur ». Le changement de statuts permet de modifier les objets de l'association, en favorisant « le développement des méthodes d'exploration, d'évaluation et de traitement de la douleur ». Un nouveau point est ajouté : « l'enseignement et la diffusion de toute notion concernant l'évaluation et le traitement de la douleur ». Le statut des membres est modifié : sont créés les membres titulaires, membres de l'IASP et les membres associés, non affiliés à l'IASP. Dans le règlement intérieur il est précisé et entériné le fait que « divers groupes d'intérêts, groupes de travail et commissions peuvent être formés sous l'égide de la SFD, par décision du conseil de direction ».

Les « pionniers de la douleur » de l'époque gravitaient principalement autour du laboratoire dirigé par J.M. Besson qui a succédé à Denise Albe-Fessard, première présidente de l'IASP et de l'AED. Les thématiques de congrès étaient alors principalement centrées sur les recherches physiologiques et neuroscientifiques. Le congrès de la SFD a vraiment commencé à prendre de l'ampleur lorsqu'il a été organisé à Versailles. Au début François Boureau en était le Secrétaire et les congrès étaient organisés dans l'amphi du Pr. Pichot à l'hôpital Saint Anne, puis à la Faculté de Médecine des Saints Pères. On se souvient que les veilles de Congrès, avec sa secrétaire et son infirmière, François Boureau préparait les pochettes qui étaient fournies par UPSA , seul sponsor à l'époque.

Entre 1993 et 1999 la SFD est intervenue sur plusieurs plans :

1 - Participation active à l'organisation du congrès de l'IASP fin août 1993 à Paris, avec distribution à tous les participants du livre « Histoire de la douleur » de Roselyne Rey (Editions La Découverte) en deux éditions, français et anglais.

2 - Création de groupes d'intérêts tels que : pédiatrie et douleur, oncologie et douleurs, douleurs oro-faciales, céphalées, soins infirmiers, douleur et handicap, douleur et médecine générale, psychologie et douleur, douleur et gériatrie. Ces groupes d'intérêts ont servi de lien avec les sociétés savantes correspondantes afin de participer à leurs travaux ainsi qu'à leurs réunions pour diffuser les messages concernant le traitement de la douleur en fonction des spécificités de chacune des spécialités.

3 - Participation active dans la mise en place en 1996 d'une Capacité Nationale pour la prise en charge de la douleur en plus des diplômes universitaires (DU) « Douleur ».

4 - Dépôt de nouveaux statuts à la préfecture en 1997 permettant l'acquisition d'un numéro d'enregistrement de « Formation Continue » pour accréditer le rôle de formation de la SFD et valoriser administrativement la participation des congressistes.

5 - Création de nombreux partenariats avec l'ANAES, la Direction de la Santé, des sociétés savantes, ce qui a permis à la SFD d'être reconnue dans les actions des autorités de tutelle et les décisions qui en ont suivi.

6 - Organisation du troisième congrès européen « EFIC-2000 » avec l'implication de ses membres de direction (principalement Nadine Memran) dans le comité d'organisation et le programme scientifique.

7 - Organisation en 1998 d'un événement exceptionnel, scientifique et convivial, lors de la 22ème réunion de la SFD en célébrant le 25ème anniversaire de l'IASP.

La prise en charge de la douleur a été véritablement reconnue avec la publication de décrets et la mise en place de trois plans spécifiques de Lutte contre la Douleur par le Ministre de la Santé Bernard Kouchner, ce qui a représenté un tournant majeur dans le développement des Centres et des Consultations pour la prise en charge de la douleur en France. Durant ces années la SFD a contribué à la création du Collège National des Médecins de la Douleur, du Collège National des Enseignants Universitaires de la Douleur, du Collège National des Chirurgiens Dentistes de la Douleur, du Collège des Psychologues de la douleur, autant d'instances qui ont participé à la mise en valeur universitaire et clinique de la lutte contre la douleur en France.

Les présidents de l'AED puis de la SFD ont été par ordre chronologique : D. ALBEFESSARD, J.M. BESSON, J. CAMBIER, Y. LAZORTHES, G. GUILBAUD, P. HENRY, N. MEMRAM et B. LAURENT

La SOFRED a été créée au début des années 1990 par un groupe de cliniciens pour mettre en valeur le travail qu'ils réalisaient dans la prise en charge de la douleur, ce qu'ils disaient ne pas pouvoir faire au sein de la SFD trop orientée vers la recherche fondamentale (bien que de nombreux cliniciens de renom y jouaient un rôle important) : le poids des chercheurs, en particulier ceux issus de l'U161 de l'INSERM, était tel qu'ils disaient ne pas pouvoir être reconnus. D'emblée cette société savante a voulu affirmer son caractère francophone en élisant un collègue belge comme un de ses premiers présidents. Sous

l'impulsion de ses présidents successifs (en particulier Alain Serrie, Claude Thurel et Agnès Langlade), elle a rapidement grandi et pris une ampleur suffisante pour organiser des congrès ayant une audience nationale importante. On se retrouvait donc en France au milieu des années 1990 avec deux sociétés savantes partageant les mêmes intérêts, l'une principalement constituée de cliniciens praticiens de la douleur, et l'autre de chercheurs fondamentalistes et de cliniciens, organisant chacune un congrès ayant des programmes assez proches plus axés sur les soins pour la SOFRED, situation aussi stupide qu'inutile. Bernard Calvino, alors président de la SOFRED, et Bernard Laurent, alors président de la SFD, ont décidé de réunir les deux sociétés pour des raisons évidentes de cohérence et d'enrichissement mutuel. Chacun de leur côté, au sein de leurs CA respectifs, ils ont alors peu à peu mis en place l'état d'esprit nécessaire à cette fusion. Les deux CA se sont ensuite rencontrés, ont discuté des modalités de cette fusion, et un groupe de travail a été mis en place (Paul Pionchon et François Cesselin pour la SFD et Alain Serrie et Bernard Calvino pour la SOFRED) pour rédiger les futurs statuts. Il fut décidé que le premier CA de ce qui allait devenir la SETD (Société d'Etude et de Traitement de la Douleur, un clin d'oeil aux Centres du même nom, CETD) serait constitué par la fusion des deux CA et le premier président fut choisi par consensus, ce fut Ivan Krakovski. Cette organisation ne devait être que provisoire pour organiser le premier congrès commun en juin 2000. Les nouveaux statuts furent discutés, amendés puis adoptés au cours de la première assemblée générale lors de ce premier congrès commun (JO 4/11/2000). Au cours de ce congrès, invité par le président Krakovski, le Secrétaire d'Etat à la Santé Bernard Kouchner, tout juste de retour du Kosovo, venait s'exprimer à la tribune et entamer un débat avec l'auditoire. Se félicitant de la création d'une société unifiée, laquelle pouvait être un interlocuteur officiel du Ministère de la Santé, il annonçait la mise en chantier du Programme de Lutte contre la Douleur 2002-2005 avec la collaboration active des professionnels impliqués. Le 22 Juin 2001, à Paris un nouveau CA a été mis en place au sein duquel Paul Pionchon fut élu premier président. Ce CA avait l'originalité de regrouper de façon paritaire des membres des deux anciennes sociétés, des femmes et des hommes, des chercheurs et des cliniciens représentant de toutes les spécialités investies dans la lutte contre la douleur. Le premier congrès organisé à Lyon sous la présidence de Paul Pionchon a présenté un programme plus vaste, étendu de la recherche fondamentale aux techniques de soins de tous les professionnels impliqués dans la douleur, enrichi des particularités des deux sociétés.

La SETD était reconnue officiellement et on connaît la suite...

***Bernard CALVINO, Bernard LAURENT, Paul PIONCHON***

NB : Les auteurs tiennent à remercier Pierre TAJFEL pour les précieux renseignements qu'il nous a fournis et qui ont contribué à restituer cette brève histoire de la SFETD.